

BON À SAVOIR POUR LES ENTREPRISES : BIEN GÉRER POUR PROSPÉRER

Introduction à la tenue des comptes

La tenue des comptes est un aspect essentiel d'une saine gestion : elle permet d'avoir une idée juste de la situation financière et de la performance de l'entreprise.

Pour faire la tenue des comptes, on inscrit les opérations financières dans des catégories et sous une forme standard.

La tenue des comptes peut être une tâche simple. Le dirigeant doit assurer un suivi des éléments suivants :

- **l'actif** – ce que possède l'entreprise;
- **le passif** – ce qu'elle doit;
- **les produits** – ce que lui rapportent les ventes;
- **les charges** – ce qui diminue ses ressources (salaires, loyer, autres frais d'exploitation).

Des registres comptables rigoureux, qui regroupent toutes les opérations, donnent une bonne image des flux de trésorerie (c'est-à-dire des rentrées et des sorties d'argent) et de la rentabilité. Grâce à ces informations, le dirigeant peut prendre des décisions judicieuses quant aux prix demandés, aux coûts acceptés et aux autres aspects des activités de l'entreprise.

Certaines entreprises, particulièrement lorsqu'elles sont en phase de démarrage, voient la tenue des comptes comme une considération secondaire. Mais les experts sont formels : on ne peut négliger cette activité si l'on souhaite élaborer des stratégies visant à assurer la prospérité de l'entreprise.

On peut facilement trouver des logiciels bon marché qui simplifieront la tenue des comptes.



PROFITEZ DE NOS RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES :
cpacanada.ca/basentreprises